

REGLEMENT TROPHÉE DES GRIMPEURS 2026

CHALLENGE 63 MON DÉPARTEMENT

Toutes les manches inscrites au challenge sont des tests chronométrés individuels ouverts à tous, licenciés et non licenciés à partir de 13 ans (nés en 2013 et avant).

Les non licenciés devront fournir un certificat médical autorisant la pratique du cyclisme en compétition.

Les concurrents en VAE, qui s'inscrivent sur ces épreuves, s'engagent à participer avec un vélo homologué (respect de la directive 2002/24/CE) et dégagent la responsabilité de l'organisateur en cas de non-respect de cette règle.

A chaque manche du challenge, les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés sur le podium (de préférence en tenue cycliste).

Le compétiteur appelé au podium devra être présent pour recevoir son lot. En cas d'absence, il lui sera appliqué un malus de 5 points au classement du challenge.

Classements du challenge 63 Mon Département :

SCRATCH Masculin et SCRATCH Féminin

Attribution des points à chaque manche : 25 points au 1^{er}, 21 points au 2^{ème}, 18 points au 3^{ème}, 16 points au 4^{ème}, 15 points au 5^{ème} (perte d'un point par place) jusqu'à 2 points au 18^{ème}. Les autres concurrents classés marquent 1 point.

Bonus fidélité : il est attribué en fonction du nombre de participations aux manches du challenge 63 Mon département.

Attribution de : 25 points pour présence aux 11 manches, 20 points pour 10 manches, 15 points pour 9 manches, 10 points pour 8 manches, 5 points pour 7 manches.

Bonus duo : il est attribué à ceux qui participent aux 2 manches d'une même journée. 5 points à chaque journée.

Le classement général est établi par le cumul des points de chaque manche et des points bonus (fidélité et duo) obtenus.

En cas d'égalité de points au classement général, le classement obtenu lors de la dernière épreuve est déterminant.

Les participants de la catégorie VAE ne sont pas pris en compte dans le classement scratch.

Récompenses : 1 grand trophée ou coupe seront remis lors de la finale (présence obligatoire) à la 1^{ère} féminine et au 1^{er} masculin.

CATEGORIES

L'année de naissance détermine la catégorie.

W1	W2	J	A	B	C	D	E	F	G	H	V
Féminines	Féminines	Fém. - Masc.	Masculins	Masculins	Masculins	Masculins	Masculins	Masculins	Masculins	Handisport Fém. - Mas.	VAE Fém - Mas.
15 à 39 ans	40 ans et +	13 et 14 ans	15 à 19 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 ans et +	15 ans et +	15 ans et +
1987-2011	<= 1986	2012-2013	2007-2011	1997-2006	1987-1996	1977-1986	1967-1976	1957-1966	<= 1956	<= 2011	<= 2011

Attribution des points à chaque manche : 16 points au 1^{er}, 12 points au 2^{ème}, 9 points au 3^{ème}, 7 points au 4^{ème}, 6 points au 5^{ème}, 5 points au 6^{ème}, 4 points au 7^{ème}, 3 points au 8^{ème}, et 2 points au 9^{ème}. Les autres concurrents classés dans cette catégorie marquent 1 point.

Bonus fidélité : il est attribué en fonction du nombre de participations aux manches du challenge 63 Mon département.

Attribution de : 25 points pour présence aux 11 manches, 20 points pour 10 manches, 15 points pour 9 manches, 10 points pour 8 manches, 5 points pour 7 manches.

Bonus duo : il est attribué à ceux qui participent aux 2 manches d'une même journée. 5 points à chaque journée.

Le classement général est établi par le cumul des points de chaque manche et des points bonus (fidélité et duo) obtenus.

En cas d'égalité de points au classement général, le classement obtenu lors de la dernière épreuve est déterminant.

Récompenses par catégorie : 1^{er} un trophée ; 2^{ème} un trophée ; 3^{ème} un trophée. Ces récompenses seront remises lors de la finale (présence obligatoire)

CLUBS

Le prix sera attribué au club ayant présenté le plus de coureurs sur l'ensemble des manches du Trophée des grimpeurs 2026 Challenge 63 Mon département.

Prix remis : Une photo du club récompensé sera prise avec le trophée l'AIGLE (la griffe des grimpeurs) le jour de la dernière manche. Cette photo sera encadrée et remise au club lauréat les jours suivants. L'AIGLE sera conservé par le club organisateur TGO.

Les classements (scratch, catégorie et clubs) provisoires et définitifs et les classements de chaque manche du Challenge 63 Mon département sont disponibles sur le site du TGO (www.tropheedesgrimpeursgoodicom.com).



tropheedesgrimpeursgoodicom.com

